



Postulat : Étude de l'installation de distributeurs automatiques de matériel sportif à Romanel-sur-Lausanne

Dans l'optique d'améliorer la qualité de vie de ses habitants et de promouvoir l'activité physique, nous proposons d'étudier la possibilité d'installation de distributeurs automatiques de matériel sportif, similaires à ceux proposés par les sociétés Equip.sport ou BoxUp, dans des endroits stratégiques de notre commune.

Intérêt et utilité des distributeurs de matériel sportif

Ces distributeurs automatiques offrent plusieurs avantages :

- Accessibilité et commodité : Ils permettraient aux résidents et aux visiteurs d'accéder facilement à du matériel sportif 7 jours sur 7, selon les horaires approuvés.
- Promotion de la santé : En facilitant l'accès au matériel sportif, nous encourageons l'activité physique pour tous les groupes d'âge.
- Diversification de l'offre sportive : Proposition d'une variété d'équipements adaptés à différents sports, permettant aux utilisateurs d'essayer de nouvelles activités sans investissement initial important.

Il est à noter que ce type de solution est déjà largement adopté dans notre région, démontrant son succès et sa pertinence : Prilly, Renens, Crissier, Ecublens, Morges, Gland, Etoy, Pampigny ainsi qu'à de nombreux endroits à Lausanne.

De plus, à notre connaissance l'entretien, la facturation des dégâts et le remplacement du matériel sont assurés par l'entreprise, ce qui n'entraîne pas ou presque pas de travail supplémentaire pour le personnel communal.

Proposition

Nous demandons à la Municipalité d'étudier la faisabilité de l'installation de distributeurs automatiques de matériel sportif à Romanel-sur-Lausanne. Cette étude pourrait inclure l'identification des emplacements stratégiques, l'évaluation des coûts, la sélection du matériel sportif à proposer et l'analyse des potentiels partenariats avec les fournisseurs.

Conclusion

L'installation de distributeurs automatiques de matériel sportif représente une opportunité innovante pour encourager l'activité physique et améliorer l'accessibilité aux équipements, à un coût probablement raisonnable.

Nous vous demandons donc de soutenir ce postulat afin qu'il soit étudié par la Municipalité.

Simon Schulé

Romanel-sur-Lausanne, le 21 mars 2025